



Le Mag'

TOUTE L'INFORMATION DU PAYS DE MORTAGNE

n° 21

JANVIER - MAI 2026



Quentin SUREAU, bâtisseur d'émotions sportives.

à la une

Santé, 3 défis à relever.



Édito

**Guillaume JEAN,
Président du Pays de Mortagne**

Chers habitants du Pays de Mortagne,

Ce nouveau numéro du Mag aborde la thématique de la Santé et de la Solidarité.

Nous avons signé en décembre, avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Agence Régionale de Santé, notre nouveau Plan Local Unique Santé et Social (PLUSS). Il doit nous permettre de trouver des solutions concrètes aux problèmes du quotidien. Nous avons mené un vrai travail de fond avec tous les professionnels concernés afin d'être proche des préoccupations de chacun. Je tiens donc à les remercier de leur investissement et de leur contribution !

Par ailleurs, il nous revient de porter une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. Comme le rappelait Jérôme LEJEUNE, « la qualité d'une civilisation se mesure au respect qu'elle porte aux plus faibles ». Dans un contexte où certaines questions bioéthiques (je pense à la fin de vie en particulier) suscitent des sensibilités diverses et peuvent parfois créer des tensions, notre volonté est de rester tournés vers l'écoute et le respect. Plus que jamais, nous souhaitons rassembler, accompagner et soutenir chacune et chacun, quelles que soient les situations et à chaque étape de l'existence.

À ce titre je veux souligner plus particulièrement le rôle primordial des aidants. Que ce soit à cause de l'âge, de la santé ou d'un handicap, de nombreuses personnes accompagnent un proche ou un parent au quotidien. Ils vivent de vrais parcours d'obstacles humains et administratifs, le plus souvent dans l'ombre. Ils méritent toute notre reconnaissance et notre soutien.

La dynamique du Pays de Mortagne puise son énergie dans la vitalité de nos communes et, par conséquent, dans celle de nos familles. À l'issue de cette période de fêtes qui, je l'espère, fut heureuse pour vous, œuvrons à préserver et renforcer nos liens sociaux et familiaux !

Belle année 2026 à tous !



Scannez-moi !

Découvrez les vœux de
Guillaume JEAN en vidéo.



Sommaire

02. édito

Retour sur les événements de fin d'année.

06. en bref

11.
à la une
Santé : 3 défis à relever.

22. initiatives

Les actions en faveur de la santé dans vos communes.

24. économie Créer son entreprise pas à pas.

25.
portrait
Quentin SUREAU, bâtisseur d'émotions sportives.

26.
mémo
Vie associative : organiser une manifestation, les démarches essentielles.

28. infos pratiques

30. idées sorties

Directeur de publication : Guillaume JEAN
Maquettage : Creative Corner
Rédaction et mise en page : Pays de Mortagne
Impression : Luçon Imprim'Offset
Crédits photo : Pays de Mortagne, communes de Mortagne-sur-Sèvre, Chanverrie, Médiathèque du Pays de Mortagne, médiathèque des Landes-Genusson, Emilio PERESSE, Yves TETAUD, Nicolas MAURICE, Fotolia, Freepik.
Date de parution : janvier 2026
Dépôt légal : à la parution
ISSN : 2778-5149



Prévention seniors

Semaine bleue.

Du 6 au 10 octobre, près de 230 seniors ont participé aux animations organisées dans le cadre de la Semaine bleue, sur le thème « Vieillir : une force à partager ». Un « Bal part'âgé » a notamment réuni les résidents des structures d'hébergement pour personnes âgées du Pays de Mortagne (EHPAD, Marpa et résidences autonomie) aux Landes-Genusson, avec la participation des enfants de l'accueil de loisirs.



Enfance, jeunesse, parentalité

33^e édition de l'Animation Enfance Famille.

Du 28 octobre au 22 novembre, l'Animation Enfance Famille a réuni près de 850 personnes au cours des quinze rendez-vous, ateliers, spectacles et activités proposés sur le thème « S'aimer'veiller ».

Transition écologique

Semaine de l'alimentation durable.

Du 4 au 8 novembre, plus de 200 personnes ont participé aux différents ateliers et rencontres autour d'une alimentation plus respectueuse de notre santé et de notre environnement. Les tout-petits ont notamment manipulé et dégusté des produits de saison crus et cuits, au cours d'un atelier sensoriel organisé par le Relais Petite Enfance à Chanverrie.





Inauguration

Inauguration de la salle des Jardins à Saint-Martin-des-Tilleuls.

Le 15 novembre, les élus ont inauguré la salle des Jardins : une salle qui mutualise les fonctions de salle polyvalente et de restaurant scolaire. Cet investissement de 979 195 € a profité de subventions à hauteur de 57 %. Elles ont été accordées par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et par le Fonds Vert (293 758 €), par le Département (105 000 €), par la Région (98 261 €), par l'Ademe (26 000 €), et par le Sydev (38 737 €).

Espace Aqualudique

Soirée Plongée à L'Espace Aqualudique.

Du 15 au 22 novembre, l'Espace Aqualudique à Mortagne-sur-Sèvre s'est transformé en véritable galerie d'art avec l'exposition de photographies de Dany CHARRIER, de minéraux issus du Musée du Mange Cailloux et des œuvres en vitrail d'Hélène FORTIN.

Certaines de ces œuvres ont été immergées lors de la soirée plongée le samedi 22 novembre dernier. Une quarantaine de personnes ont ainsi pu les découvrir à la lumière d'une lampe de plongée sous-marine.



Économie

Visitons nos entreprises pour les collégiens.

Du 17 au 21 novembre, 17 entreprises du Pays de Mortagne ont ouvert leurs portes aux 600 élèves de 4^e des collèges Saint-Gab' de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Nicolas de Tiffauges, et Olivier Messiaen de Mortagne-sur-Sèvre. Ils ont pu échanger avec les professionnels et découvrir les savoir-faire et métiers.

Culture

Le spectacle « C'est la vida » à La Gaubretière.

Le 22 novembre, 120 spectateurs ont été transportés par les rythmes ensoleillés de chansons françaises et espagnoles de la Compagnie DE FAKTO. Le duo leur a offert un spectacle de danse et d'humour, véritable célébration des instants inoubliables de la vie.



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES**Céline GAUTREAU, nouvelle responsable du Réseau des Bibliothèques.**

Arrivée début novembre, Céline prend la responsabilité du Réseau des Bibliothèques du Pays de Mortagne. Venue d'un territoire comptant l'un des plus grands réseaux de bibliothèques de France, Céline a souhaité rejoindre le Pays de Mortagne pour retrouver une proximité de terrain et s'inscrire dans un territoire dynamique.

Sa mission :

Coordonner le réseau, assurer l'organisation du service (ressources, budget), poursuivre la mise en œuvre du Schéma intercommunal de développement de la lecture publique, en lien avec les bibliothèques communales afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Elle aura également à cœur d'animer le réseau de bénévoles et de professionnels et de poursuivre l'organisation de temps de convivialité entre les équipes.

Sa valeur phare :

L'humain avant tout ! Tisser du lien, écouter, prendre en compte les réalités locales.

Son coin préféré en bibliothèque :

Le rayonnage des polars et des romans ados !

➤ Contacter le Réseau des Bibliothèques :

02 51 63 69 26
reseaudesbibliotheques
@paysdemortagne.fr



©Nicolas MAURICE

MÉDIATION CULTURELLE**Les rendez-vous de la Micro-Folie.**

Deux temps forts vous attendent au Château de Landebaudière à La Gaubretière :

- o **21 janvier à 10 h : diffusion du concert « Une Odyssée africaine » de Angélique KIDJO.**
- o **28 janvier à 10 h 30 : devenez restaurateur de Notre-Dame le temps d'un jeu thématique !**

Une programmation itinérante du musée numérique, gratuite et ouverte à tous aura lieu prochainement :

- o **du 12 au 28 février à Chambretaud, Chanverrie**
- o **du 8 au 24 avril à Saint-Malo-du-Bois**

➤ Infos et inscriptions :

02 51 63 69 10
microfolie@paysdemortagne.fr

Bon à savoir ➤

Abonnez-vous pour recevoir les actualités culturelles.

Vous souhaitez recevoir la newsletter avec les événements culturels organisés par le Pays de Mortagne ? Inscrivez-vous et communiquez-nous votre adresse mail pour la recevoir.



Scannez-moi !
pour vous inscrire
et recevoir toute
l'actualité culturelle.

Prix CHRONOS Bulles

2025 - 2026

**Prix Chronos Bulles :
4 BD à lire, 1 à choisir !**

C'est un prix national de littérature sur les thèmes des souvenirs, les relations entre les générations, la vieillesse et la mort, la transmission des savoirs...

Pour participer, inscrivez-vous dans l'une des bibliothèques du réseau. Les lecteurs s'engagent à lire les 4 bandes dessinées et peuvent voter jusqu'au 25 avril pour leur préférée.

Scannez-moi !
pour découvrir la sélection.

RESSOURCES HUMAINES

6 apprentis en action sur le Pays de Mortagne.

Chaque année, le Pays de Mortagne accueille au sein de ses services plusieurs stagiaires et apprentis souhaitant se former aux métiers de la fonction publique territoriale.

Cette année, 6 apprentis ont rejoint les services Ressources Humaines, Informatique, Communication, Office de Tourisme, Prévention Seniors et Espace Aqualudique.

Intégrés dans des formations BTS, Licence professionnelle, Bachelor ou Master, ces jeunes alternants conjuguent formation théorique et expérience de terrain. En les accompagnant au quotidien, les agents de la collectivité transmettent les savoir-faire du service public pour les habitants du territoire.



De gauche à droite : Cassie à l'Espace Aqualudique, Lou-Anne au service Prévention seniors, Aymeric au service Informatique, Pierre au service Ressources humaines, Romane au service Communication et Julie à l'Office de Tourisme.

PETITE ENFANCE

Des matinées d'éveil pour la Semaine Nationale de la Petite Enfance.

La Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026 est placée sous le signe d'une thématique essentielle et intemporelle : « Des équilibres ».

Grandir c'est apprendre à marcher, avancer sans tomber, chercher sans cesse des équilibres. Ces équilibres sont multiples : physiques, émotionnels, cognitifs, relationnels.

À Saint-Laurent-sur-Sèvre, une matinée d'éveil sera l'occasion, pour enfants, parents, assistantes maternelles et professionnels en crèche, de vivre et partager ces équilibres à travers le jeu, la découverte et la rencontre. Trois dates sont proposées en partenariat avec les structures d'accueil du territoire et le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Pirouette ».

- **Mercredi 18 mars, jeudi 19 mars, vendredi 20 mars de 9 h 30 à 11 h 30**
Salle de l'Îlot à Saint-Laurent-sur-Sèvre

- ↘ **Infos et inscriptions :**
02 51 63 69 19
rpe@paysdemortagne.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Création ou modification de point d'arrêt : comment faire ?

Toute nouvelle demande de création ou de modification de point d'arrêt pour le collège Olivier Messiaen de Mortagne-sur-Sèvre doit être effectuée auprès de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.

- ↘ Par mail : contact@paysdemortagne.fr
- ↘ Par courrier : Communauté de Communes du Pays de Mortagne
21 rue Johannes Gutenberg
CS 80055 – La Verrie
85130 CHANVERRIE

En fonction de la faisabilité du point d'arrêt, le dossier sera ensuite adressé au service régional transport scolaire, pour validation. Pour anticiper l'étude des demandes, merci de les transmettre avant le 28 février 2026.

Pour les autres collèges et lycées du territoire, (Saint-Gab' à Saint-Laurent-sur-Sèvre et Saint-Nicolas à Tiffauges), les demandes de modifications sont à adresser aux établissements concernés.

GESTION DES DÉCHETS

Biodéchets : des permanences pour retirer vos composteurs.



Le tri des déchets alimentaires est aujourd’hui bien installé sur le territoire du Pays de Mortagne. Toutefois, plus de 28 % des déchets déposés dans les ordures ménagères restent composés de matières organiques (déchets verts, restes alimentaires, résidus de cuisine et de jardin). Biodégradables, ces déchets sont facilement valorisables en compost.

Pour continuer à vous accompagner, la Communauté de Communes propose des solutions de compostage adaptées à chaque mode de vie :



le compostage individuel au jardin :
des composteurs en bois ou en plastique sont disponibles (400 L à 15 €, 600 L à 23 €). Le compost obtenu peut être utilisé comme paillage ou terreau.

le compostage d’intérieur :

pour ceux qui n’ont pas de jardin, des lombricomposteurs à 15 € permettent de composter facilement à la maison et de nourrir ses plantes avec le compost produit.



Vous pouvez retirer vos composteurs lors des permanences proposées au Service de Gestion des déchets, rue Thomas Edison , Pôle du Landreau, La Verrie à Chanverrie.

En savoir plus :

02 51 63 69 29

gestion-dechets@paysdemortagne.fr



Scannez-moi !
pour réserver
un composteur.

Nouveau planning de collecte.

Chaque année, la Communauté de Communes vous communique le planning de collecte des déchets par courrier. En 2026, vous recevrez ce planning sur votre facture de janvier.

Vous aurez toujours la possibilité de consulter ou de télécharger votre planning habituel sur www.paysdemortagne.fr tout au long de l’année à l’aide du numéro de circuit indiqué sur vos factures.

Le saviez-vous ?



La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est réalisée à l'aide de camions robotisés à chargement latéral.

Pour que le bras mécanique puisse saisir votre bac sans difficulté, pensez à :

- garder le couvercle fermé ;
- placer le logo du bac face à la route ;
- laisser au moins 50 cm d'espace entre deux bacs ou entre un bac et tout obstacle.



Scannez-moi !
pour voir
la vidéo
explicative.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



©Fotolia

Une campagne de prévention à l'exposition au radon dans les logements.

Le radon, c'est quoi ?

C'est un gaz radioactif d'origine naturelle, inodore et incolore, qui peut s'accumuler dans les maisons et présenter des risques pour la santé.

D'où provient le radon ?

Le Nord-Est Vendée est situé sur sous-sol granitique. De ce granite peut émaner du radon.

Comment savoir si mon logement est impacté ?

Des moyens de mesure seront à votre disposition à l'aide de kits de mesure qui seront distribués gratuitement lors :

- des réunions publiques ;
- d'une permanence à la Communauté de Communes du 29 janvier au 6 février.

Une enveloppe affranchie vous permettra un envoi direct au laboratoire après la période de mesure. Les résultats seront ensuite envoyés par courrier par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement).

Comment limiter la concentration du radon dans une habitation ?

En cas de faible dépassement de la norme sanitaire, aérez régulièrement votre logement en ouvrant les fenêtres, surtout en hiver, période où le radon a tendance à s'accumuler et colmatez les points de remontées possibles au niveau du sol (fissures, passages de réseaux...). En cas de forte concentration, un accompagnement personnalisé sera proposé par le CPIE pour réfléchir aux mesures de remédiation.

Afin de vous informer et de vous permettre de mesurer la concentration en radon de votre logement, des réunions d'informations ouvertes à tous sont organisées sur le territoire en partenariat avec le CPIE Sèvre et Bocage :

- **Mercredi 21 janvier à 18 h 30**
Salle du Piment
Mortagne-sur-Sèvre
- **Jeudi 22 janvier à 18 h 30**
Communauté de Communes
Chanverrie
- **Mardi 27 janvier à 18 h 30**
Foyer Rural
Les Landes-Genusson
- **Mercredi 28 janvier à 18 h 30**
Salle du complexe sportif
Saint-Laurent-sur-Sèvre



Scannez-moi !
pour vous inscrire
à la réunion
de votre choix.

En savoir plus :
Service Transition écologique
Tél. : 02 51 63 06 06

Transmettre son exploitation agricole sur le territoire.



3 questions à... Freddy et Thierry LOISEAU, associés à l'EARL Le Coteau du Breuil.

À Treize-Vents, sur les coteaux de la Sèvre Nantaise, l'EARL Le Coteau du Breuil est une exploitation familiale où Thierry LOISEAU a préparé l'arrivée de son fils Freddy, aujourd'hui associé à ses côtés. Rencontre avec un duo père-fils passionné par son métier.

Freddy, comment s'est passée votre installation ?

FL : « J'ai toujours voulu travailler sur l'exploitation familiale, alors après mon bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) à Pouzauges, c'était une suite logique. J'ai eu la chance de faire plusieurs stages dans le secteur, ce qui m'a permis d'apprendre différents savoir-faire. En 2024, à 21 ans, je suis officiellement devenu associé de l'EARL avec mon père. La Chambre d'agriculture m'a bien accompagné dans les démarches, ce qui a facilité mon installation. »

Thierry, comment avez-vous préparé l'intégration de votre fils ?

TL : « J'ai créé l'EARL en 2018. Pour que Freddy puisse intégrer l'exploitation en tant qu'associé, et que nous puissions vivre tous les deux de l'exploitation

jusqu'à ma retraite, je devais augmenter le troupeau. J'avais envie que la reprise se fasse dans de bonnes conditions, avec du temps pour transmettre. J'ai progressivement augmenté le troupeau. Nous élevons actuellement 65 vaches de race Limousine et nous avons en parallèle une activité de production de volailles. »

Freddy, vous faites partie des Jeunes Agriculteurs du Pays de Mortagne. Pourquoi cet engagement ?

FL : « Faire partie des Jeunes Agriculteurs me permet de rester en lien avec d'autres jeunes du territoire. On parle des mêmes enjeux, on partage des conseils. Au-delà de ce réseau, il en existe d'autres qui permettent par exemple de mutualiser du matériel via les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole. Dans ce métier, finalement on peut être seul sans l'être vraiment. »



Le saviez-vous ?

C'est quoi la démarche « Territoires pilotes Transmission » ?

Il s'agit d'une démarche engagée par le Pays de Mortagne en 2022, pilotée par la Chambre d'Agriculture et la Région des Pays de La Loire. L'objectif est de mettre en place des actions concrètes pour aider les agriculteurs proches de la retraite à transmettre leur exploitation : des points d'accueil transmission en mairie, un guide local « Réussir sa transmission sur le Pays de Mortagne » et un forum de la transmission.



Scannez-moi !
pour en
savoir plus
sur la démarche.

En chiffres

95 agriculteurs
rencontrés lors des rendez-vous en mairie.

135 guides
distribués aux agriculteurs de plus de 55 ans.

110 participants
aux forums de la transmission organisés par la Chambre d'Agriculture des Pays de La Loire sur le territoire en 2023 et 2024.



Santé : 3 défis à relever.

Accès aux soins, préservation de la santé mentale, soutien aux aidants : il s'agit des priorités essentielles identifiées par les habitants du territoire. Découvrez dans ce dossier comment le Pays de Mortagne accompagne habitants, aidants et professionnels de santé face aux défis et aux besoins en matière de santé.



Parole d'élu

**ALAIN BROCHOIRE,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DE LA SOLIDARITÉ ET DES FAMILLES**

“ Garantir à chacun un accès équitable à la santé sur le territoire, quel que soit son âge, c'est l'une des priorités du Pays de Mortagne. Depuis 2022, le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS) sert de fil conducteur à cette dynamique collective. Renouvelé en 2026, après un premier bilan des actions menées, il intègre l'évolution des besoins du territoire et fixe de nouvelles priorités. Trois grands axes émergent : l'accès aux soins, la préservation de la santé mentale, et le soutien aux aidants. Pour répondre à ces enjeux, des actions vont se décliner autour de trois objectifs : informer, vivre, et se soigner, tout au long du parcours de vie.

Le rôle de la Communauté de Communes est justement de coordonner ces actions, qu'elles soient communales ou intercommunales, de créer du lien entre les habitants, les professionnels de santé, les associations et les partenaires institutionnels.

Pour définir les priorités et les actions à mener, la démarche a reposé sur la participation des habitants. Plus de 700 personnes du territoire ont été consultées à travers une enquête, puis des groupes de travail ont réuni citoyens, professionnels de santé, associations et partenaires de santé et institutionnels (ex. : Département de La Vendée). Ces échanges ont permis d'identifier les besoins réels du territoire et d'imaginer ensemble des solutions concrètes, ancrées dans le quotidien.

Si le dossier de ce Mag' met en lumière les trois principaux défis identifiés par le PLUSS, ils ne résument pas à eux seuls toutes les actions du plan, mais ils en définissent les priorités les plus fortes. »

Les objectifs en matière de santé sur le Pays de Mortagne, c'est...



- 1 Permettre à chacun d'être informé et aidé** dans ses démarches administratives.
- 2 Améliorer le parcours de vie des habitants** quel que soit leur âge.
- 3 Améliorer l'accès à la santé des habitants** et consolider les actions de prévention et de promotion de la santé.

Comment ?

Le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS) mutualise deux dispositifs : le Contrat Local de Santé (CLS) signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire pour réduire les inégalités d'accès aux services de santé et la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF pour renforcer l'efficacité de l'offre de services aux familles. Le but est de favoriser la vie quotidienne des habitants en prenant en compte toutes les problématiques de la santé et du social.

736 habitants
et 95 professionnels et élus
c'est le nombre de personnes consultées courant 2025 pour construire ce nouveau plan d'actions à mener pour 2026 à 2030.

Accéder aux soins sur le Pays de Mortagne.

Trouver un médecin, être orienté, connaître les solutions locales... L'accès aux soins est une préoccupation partagée par beaucoup d'habitants. Grâce au travail d'accueil de nouveaux professionnels de santé et à des alternatives adaptées, le territoire renforce peu à peu son maillage de santé de proximité.

Une journée avec Juliette DOBIGEON GAUCHER, coordinatrice santé au Pays de Mortagne.

En tant que coordinatrice du Contrat Local de Santé, Juliette DOBIGEON GAUCHER accompagne le développement de la santé sur le territoire. Son rôle n'est pas d'intervenir directement auprès des patients, mais de faciliter l'accès aux soins : accompagner les professionnels, structurer le réseau local, encourager les initiatives collectives. Une mission de terrain quotidienne.

8 h 30 : agenda et priorité du jour

Comme chaque matin, Juliette passe en revue les messages reçus : un mélange de demandes de professionnels, de partenaires et de structures de santé. La journée s'annonce riche, entre accompagnement, coordination et prévention.

9 h : premier échange de la journée

Un interne en médecine contacte Juliette pour un stage de 6 mois qu'il va effectuer sur le territoire prochainement. Elle prend le temps de comprendre ses besoins, de lui proposer des solutions. Elle lui présente la Maison des Internes, récemment créée à Mortagne-sur-Sèvre, un logement dédié aux professionnels de santé. Il aura pour colocataire un autre stagiaire et un remplaçant, également présents sur cette période. Elle communique également des informations sur la vie locale (écoles, associations, activités, transports), pour que les futurs professionnels et leurs familles s'intègrent plus facilement.

10 h : visite à la Maison de Santé de La Gaubretière

Direction La Gaubretière pour la visite d'un local disponible. Juliette facilite la mise en relation entre les professionnels et les propriétaires, qu'il s'agisse de locaux privés, publics ou situés dans les maisons de santé intercommunales. L'objectif : permettre à chacun de trouver un lieu adapté pour exercer son activité dans les meilleures conditions.

11 h : accueillir, accompagner, créer du lien

Juliette reçoit un professionnel venu assurer un remplacement dans un cabinet. L'échange, informel mais chaleureux, permet de créer du lien et de présenter le réseau local. Être à l'écoute, orienter, informer : des réflexes simples qui facilitent le quotidien des soignants et contribuent à leur maintien sur le territoire.



14 h : permanence à la Maison de Santé de Mortagne-sur-Sèvre

Chaque mois, Juliette tient une permanence dans les maisons de santé intercommunales de Mortagne-sur-Sèvre et de La Gaubretière. Ces temps d'échange sont précieux pour comprendre les besoins, identifier les enjeux et faire circuler l'information entre les différents professionnels de santé.

17 h : coordination et partenariats

Juliette retrouve un groupe de travail : professionnels de santé, éducateurs sportifs et agents intercommunaux. L'objectif est de relancer une permanence de la Maison Sport-Santé, un projet qui vise à encourager la reprise d'une activité physique adaptée pour les seniors, les personnes en situation de handicap, atteintes d'une maladie chronique ou en affection de longue durée. Au menu de la réunion : comment mieux faire connaître l'initiative ?

18 h 30 : rencontre avec le collectif « Santé mentale »

La journée se termine par une réunion du collectif « Santé mentale ». Ce groupe réunit habitants, professionnels de santé, agents intercommunaux et représentants du Département de La Vendée. Ensemble, ils conçoivent des actions de sensibilisation : ciné-débats, formations « Premiers Secours en Santé Mentale »... autant d'initiatives pour informer, déstigmatiser et créer du lien.

En savoir plus :

07 62 07 15 24

developpement.sante@paysdemortagne.fr

Pas de médecin traitant ? Quelles solutions pour vous soigner ?

Sur le territoire, plusieurs dispositifs existent pour faciliter l'accès aux soins, même sans médecin traitant. Leur fonctionnement est parfois méconnu. Voici quelques situations vécues qui parlent d'elles-mêmes.



« Je suis tombé en sortant du travail. »

Marc, 42 ans, s'inquiète d'une possible entorse après une chute.

« Il était 15 h. J'ai d'abord pensé aller aux urgences, mais j'ai finalement été reçu au Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI) des Herbiers. Sans rendez-vous, j'ai été pris en charge rapidement pour vérifier qu'il n'y avait rien de cassé. »

Le CMSI assure une prise en charge pour les petits soucis urgents : chute, plaie, fièvre, malaise, douleur abdominale, allergie...

Centre Médical de Soins Immédiats des Herbiers

Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 19 h (fermé le week-end).

En dehors de ces horaires, le bon réflexe est d'appeler le 116 117 : un médecin régulateur vous orientera vers la meilleure solution (consultation de garde, Centre de Soins Non Programmés, urgences).

« Je devais renouveler mon traitement, mais mon médecin est parti en retraite ! »

Lucie, 58 ans, s'est connectée sur Doctolib.

« J'ai trouvé un créneau sur la page du Centre de Soins Non Programmés (CSNP) des Herbiers. En quelques clics, j'ai pu prendre rendez-vous pour renouveler mon ordonnance. »

Le CSNP est dédié aux patients sans médecin traitant ou ne trouvant pas de réponse dans leur cabinet habituel. Certains motifs de consultation sont accessibles via Doctolib (renouvellement de traitement, certificat MDPH, vaccination, visite obligatoire des enfants de moins de 6 ans...) ou via le 116 117 (numéro accessible 24h/24 et 7j/7). Anticipez un maximum !

Centre de Soins Non Programmés des Herbiers
Prise de rendez-vous via Doctolib.



« Je voulais consulter rapidement sans me déplacer loin. »

Sophie, 35 ans, a utilisé la cabine de télé-consultation installée dans la pharmacie de sa commune.

« En quelques minutes, j'ai pu échanger avec un médecin qui a vérifié mes symptômes et m'a prescrit ce dont j'avais besoin. Simple, rapide et rassurant ! »

Renseignez-vous auprès de votre pharmacie.

Le saviez-vous ?

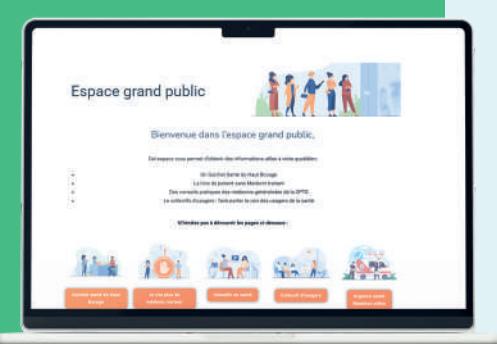
Sur le site du CPTS du Haut Bocage vous avez accès à de multiples ressources en santé (fièvre chez l'enfant, grippe saisonnière, urgence dentaire...).

En l'absence de médecin traitant, vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste de patients.

Vous serez contacté par mail au fur et à mesure des places disponibles.

En quelques clics, retrouvez les coordonnées des associations locales, des équipements publics ou encore des praticiens de santé du territoire.

www.cptsduhautbocage.fr



Déjà sur le territoire ou nouvellement arrivés... le parcours de professionnels de santé sur le Pays de Mortagne.



L'offre de soins s'étoffe sur le territoire avec Julianne TEXIER, diététicienne.

C'est au sein de la Maison de Santé communale des Landes-Genusson que Julianne TEXIER est installée depuis septembre dernier en tant que diététicienne. Elle reçoit des personnes de tout âge, soit pour des pertes ou prises de poids, ou suite à des pathologies, mais aussi pour un rééquilibrage alimentaire afin d'apprendre à manger sainement.

En savoir plus :
[06 76 96 96 28 - jtexier.diet@gmail.com](mailto:0676969628-jtexier.diet@gmail.com)
Prise de rendez-vous possible sur Doctolib
juliannetexier-dieteticienne.fr

Rencontre avec Sabine NINO, médecin généraliste sur le Pays de Mortagne.

Dans cette vidéo, elle revient sur son parcours : de ses débuts en Martinique à son installation, presque par hasard, sur le Pays de Mortagne en 2019. Elle raconte comment elle a trouvé, au sein d'une équipe de professionnels investis, un équilibre entre sa vie personnelle et son exercice médical.



Scannez-moi !
pour découvrir
son témoignage.



Alexane DUCHÊNE, neuropsychologue à Chanverrie.

Depuis le 1^{er} octobre, Alexane DUCHÊNE, neuropsychologue, a ouvert son cabinet au Pôle Santé de La Verrie. Elle accompagne principalement les enfants et jeunes âgés de 6 à 25 ans. Elle réalise des bilans QI, des évaluations liées au trouble déficitaire de l'attention ou à l'autisme, ainsi que des bilans neuropsychologiques portant sur les fonctions cognitives, attentionnelles et exécutives. Elle propose également des séances de remédiation cognitive, visant à aider ses patients à mieux comprendre leurs difficultés et à développer des stratégies efficaces pour les dépasser.

En savoir plus :
[06 49 81 85 15 - aduchene.neuropsychologue@gmail.com](mailto:0649818515-aduchene.neuropsychologue@gmail.com)
Prise de rendez-vous possible sur Doctolib
alexane-duchene-neuropsychologue.fr



Valentin AUGEREAU, nouvel ostéopathe à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Valentin AUGEREAU a intégré courant décembre la Maison de Santé de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Présent au sein du cabinet les lundis, jeudis et les samedis matins, il propose un accompagnement pour tous les publics : nourrissons, enfants, femmes enceintes, adultes, sportifs... L'ostéopathie vise à soulager douleurs et tensions en rétablissant l'équilibre du corps grâce à des techniques manuelles.

En savoir plus :
[07 50 36 71 79](tel:0750367179)
valentinaugereauosteopathe@gmail.com
Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

Préserver sa santé mentale et celle des autres en levant les tabous.

La santé mentale fait désormais partie intégrante du bien-être global. Sur le territoire, des actions concrètes sont menées pour mieux comprendre, prévenir et accompagner. Formations, témoignages de terrain et paroles de professionnels contribuent à lever les tabous et à favoriser une approche bienveillante de la santé psychique.



1

Entretien avec
Pauline GIRAUDET
Psychologue
au Pôle Harmonia
à La Gaubretière

Par exemple, une personne souffrant d'un trouble anxieux peut ressentir un bien-être mental si elle mène une vie épanouissante, entretient des relations sociales satisfaisantes, a une bonne estime d'elle-même et connaît ses symptômes. À l'inverse, quelqu'un qui ne présente aucun trouble peut être en moins bonne santé mentale s'il traverse un événement difficile, une séparation, un deuil, une période de stress, et qu'il peine à mobiliser ses ressources pour retrouver son état habituel.»

Vous avez participé aux ateliers pour la construction du nouveau Plan Local Unique Santé Social (PLUSS). Pouvez-vous nous en parler ?

PG : « J'étais invitée par la Communauté de Communes. Ces ateliers rassemblaient des acteurs de la santé publique, des professionnels libéraux, des représentants du milieu éducatif et scolaire, des acteurs sociaux, ainsi que des élus. L'objectif était de réfléchir ensemble aux actions à développer sur le Pays de Mortagne. Nous étions répartis en quatre groupes pluriprofessionnels, et avons tourné sur des tables rondes thématiques liées à la santé mentale, des seniors ou des jeunes par exemple. Ça permet de croiser nos regards pour avoir une vue d'ensemble sur la façon dont on perçoit tous la santé. Donc c'est très riche, et en plus ça permet de se connaître aussi pour travailler ensemble ensuite. Ces rencontres permettent d'échanger sur les dispositifs et ressources existants, et de savoir vers qui se tourner si on rencontre des difficultés. »

La santé mentale, c'est quoi ?

PG : « La santé mentale, c'est un état de bien-être psychologique et émotionnel, qui peut évoluer tout au long de la vie. Elle englobe toutes les ressources internes et externes que nous mobilisons pour faire face aux obstacles ou aux épreuves que nous rencontrons. On peut imaginer la santé mentale comme une ligne qui monte, descend et revient à son niveau de base au fil de la vie. Chacun a ses propres indicateurs de santé mentale : une perte ou une augmentation inhabituelle de l'appétit, des troubles du sommeil, une perte de motivation, moins d'envie de voir du monde alors qu'on est d'ordinaire sociable... Ces quelques exemples peuvent signaler une altération de la santé mentale. »

Quelle est la différence avec un trouble psychique ?

PG : « La santé mentale, on en a tous une, à la différence des troubles psychiques. On peut avoir une bonne santé mentale tout en étant porteur d'un trouble psychique, et inversement.

De leurs expériences est née en 2020 « la Maison Perchée », une association qui rassemble des adultes vivant avec un trouble psychique et leur permet de s'entraider.

Ce film a été projeté dans le cadre d'un ciné-débat sur le Pays de Mortagne, organisé pendant la Semaine de la santé et du handicap en septembre dernier, par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Haut Bocage en partenariat avec la Communauté de Communes.

« Perchés » : le parcours de jeunes face aux troubles de la santé mentale.

« Perchés » est un documentaire qui plonge au cœur du quotidien de jeunes adultes confrontés à des troubles psychiques.

Victoria, Lucille, Maxime et Caroline témoignent de leurs parcours bouleversants : diagnostics de bipolarité ou de schizophrénie, rencontres marquantes avec des personnes aux troubles psychiques, et années d'adaptation à ces réalités souvent taboues.

Scannez-moi !
pour découvrir
« Perchés »
en vidéo.



Se former aux premiers secours en santé mentale.



3 questions à... Amandine et Cécile, aides-soignantes.

En octobre dernier, plusieurs professionnels du territoire ont participé à la formation « Premiers Secours en Santé Mentale », proposée dans le cadre de la démarche territoriale de prévention de la santé.

Une formation qui vise à mieux comprendre ce qu'est la santé mentale, à savoir comment réagir face à une personne en difficulté, et à encourager le dialogue autour d'un sujet encore trop souvent méconnu.

Parmi eux, Amandine et Cécile, aides-soignantes en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), ont accepté de partager leur expérience.

Comment appréhendiez-vous la formation avant d'y participer ?

Cécile : « J'avais des interrogations avant d'y aller. « Premiers secours en santé mentale », c'est un titre qui interpelle ! Je me demandais ce qu'on allait aborder. Finalement, j'ai découvert une formation très humaine, avec des approches variées et concrètes. »

Amandine : « Je pensais que ce serait centré sur notre travail en EHPAD, mais j'ai vite compris que ça nous touche aussi personnellement. On parle de situations de vie, pas seulement de situations professionnelles. »

Qu'est-ce que cette formation vous a apporté ?

Amandine : « Beaucoup d'outils simples à mettre en pratique. Parfois, on les utilise sans même s'en rendre compte, mais là, on comprend pourquoi on le fait et comment les reproduire dans des situations plus complexes. »

Cécile : « C'est une formation dense, parfois troublante, mais très enrichissante. On apprend à reconnaître les signes de détresse, à réagir, à orienter vers les bons interlocuteurs. Et surtout, à parler de santé mentale sans tabou. »

Qu'en retenez-vous pour votre quotidien, au travail comme dans la vie ?

Amandine : « On nous a fait prendre conscience que si on ne prend pas soin de nous, personne ne le fera à notre place. Cette formation m'a rappelé que notre bien-être compte aussi. Elle m'a vraiment fait réfléchir. « Santé mentale » est un mot qui fait peur, mais il ne devrait pas. On a tous besoin d'en parler. Tout le monde devrait suivre cette formation, pas seulement les soignants ! »

Cécile : « Oui, car chacun peut être confronté à une personne en souffrance, que ce soit un collègue, un proche ou un résident. Nous, aides-soignantes, nous sommes souvent le premier relais avec les résidents. Et maintenant, on se sent mieux préparées. »

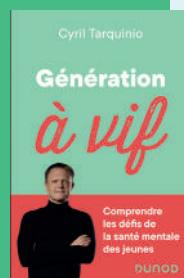
Bon à savoir !

L'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) est une association reconnue d'utilité publique, qui accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Des ressources sont disponibles sur www.unafam.org

À découvrir
aussi dans
les bibliothèques
du réseau.

« Génération à vif : comprendre les défis de la santé mentale des jeunes »
Les adolescents et jeunes adultes sont de plus en plus touchés par l'anxiété, la dépression, le burn-out scolaire, l'éco-anxiété ou les dépendances numériques. L'auteur explore les mécanismes à l'origine de ces troubles et invite à repenser les pratiques afin d'adopter des solutions concrètes pour offrir aux jeunes un avenir en meilleure santé.



Auteur : Cyril TARQUINIO
Éditeur : Dunod

« Santé mentale : comment faire face ? »

Une découverte de la santé mentale à travers une série de questions pour comprendre ce qu'est le bien-être psychologique, comment s'installe un trouble, les dangers à éviter en cas de souffrance, entre autres.



Auteur : Samuel DOCK
Éditeur : De La Matinière Jeunesse

Favoriser l'inclusion et soutenir les parents d'enfants en situation de handicap.

Au Pays de Mortagne, la sensibilisation aux différents handicaps reste une priorité. Le territoire accompagne les professionnels de santé, de l'éducation et du secteur des loisirs en proposant des temps d'échanges, des ateliers et des activités adaptées. Le Plan Unique Santé Social (PLUSS) poursuit également un objectif essentiel : faciliter l'accès à l'information et aux solutions de répit pour les parents d'enfants en situation de handicap, en centralisant les ressources et en orientant les familles.

La semaine du handicap : des temps forts pour favoriser l'inclusion, l'autonomie et l'échange.



Une activité aquatique partagée entre aidants, personnes en situation de handicap et seniors.

Initiée lors de la semaine du handicap en 2023, cette activité aquatique s'est peu à peu ouverte à un public plus large. Elle accueille aujourd'hui les seniors ainsi que les résidents en situation de handicap des foyers locaux. Organisée à l'Espace Aqualudique, elle offre un moment privilégié de détente et de partage. Dans l'eau, aidants et personnes aidées découvrent une autre manière d'être ensemble, favorisant la complicité, la confiance et le bien-être mutuel.

- o **Lundi 2 mars de 10 h à 12 h**

Espace Aqualudique
Mortagne-sur-Sèvre

Un café parents pour familles d'enfants en situation de handicap.

Le Pays de Mortagne propose un café parents destiné aux familles ayant un enfant en situation de handicap, qu'il soit reconnu ou non. Cette rencontre offre un moment privilégié pour échanger entre parents, partager son vécu, être écouté et trouver du soutien, notamment autour des troubles du comportement, de l'attention ou de l'hyperactivité. La séance sera animée par un psychologue.

- o **Mardi 3 mars à 19 h**

Château de Landeaudière
La Gaubretière

Un ciné-débat sur le handicap pour changer le regard.

À la suite de la diffusion d'un documentaire sur la thématique du handicap, la soirée se poursuivra par un ciné-débat consacré à la question : « Aller à la rencontre des personnes en situation de handicap : oui, mais comment ? ». L'objectif : lever les craintes, découvrir des astuces, des conseils pour adopter une communication adaptée, se sentir à l'aise et aller vers l'autre. Le débat sera animé par des professionnels spécialisés.

- o **Jeudi 5 mars à 20 h**

Le Piment
Mortagne-sur-Sèvre

Une nouvelle édition de « Au-delà de nos différences ».



Les bénévoles des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) donnent rendez-vous aux habitants le 7 mars pour « Au-delà de nos différences ». L'après-midi sera rythmé par les chants, danses, mimes, clips vidéo préparés par les résidents des structures. L'événement se clôturera par un verre de l'amitié et un goûter.

- o **Samedi 7 mars à 14 h**

Salle de La Clef des Champs
Saint-Laurent-sur-Sèvre

En chiffres ↗

↗ 300

c'est le nombre de participants chaque année à l'après-midi « Au-delà de nos différences ».



Lire autrement : la lecture pour tous avec le lecteur Victor.

C'est un vendredi matin calme à la médiathèque des Landes-Genusson. Entre deux rayonnages, une petite table attire l'attention : dessus, un curieux boîtier aux larges touches contrastées.

« C'est le lecteur Victor ! » précise Amélie BUCHET, bibliothécaire aux Landes-Genusson. Ce drôle d'appareil n'est pas un simple lecteur audio : il ouvre une porte à la lecture pour les personnes dites « empêchées de lire ».

Les publics empêchés, ce sont toutes les personnes qui, de façon durable ou temporaire, ne peuvent pas lire un livre classique : un handicap visuel, auditif ou moteur, des troubles DYS, ou même une fracture du bras.

Le lecteur Victor permet d'écouter des livres enregistrés au format CD DAISY, spécialement conçus pour ces publics. Les utilisateurs peuvent ralentir ou accélérer la lecture, modifier la tonalité de la voix, et le lecteur se relance automatiquement à la page où la lecture s'est arrêtée. Simple et ergonomique, il peut être utilisé partout, sur secteur ou sur batterie.

Un service accessible à la médiathèque des Landes-Genusson

Grâce à la formation reçue par Amélie par le Département de La Vendée, la médiathèque des Landes-Genusson est aujourd'hui relais de cette offre « Lire autrement ». Sur simple justificatif médical ou attestation sur l'honneur, les personnes peuvent emprunter gratuitement un lecteur.

L'objectif est de montrer comment fonctionne l'appareil en bibliothèque, et d'aider ensuite à choisir les CD de livres enregistrés parmi 75 000 titres disponibles.

Les titres sont ensuite commandés auprès de la bibliothèque numérique Éole, et livrés gratuitement à domicile. Les CD appartiennent ensuite à l'usager.

« Ce service s'adresse à tous les âges », précise Amélie. « Et pour les enfants, quand c'est possible, on essaie d'ajouter le livre illustré pour qu'ils puissent suivre les images en même temps. »



Lire, écouter... et se concentrer autrement

Toujours soucieuse de s'adapter aux besoins de chacun, la bibliothèque vient aussi de se doter de « fidgets » : de petits objets à manipuler, pensés pour aider les enfants très actifs ou présentant un trouble de l'attention (TDAH) à se concentrer pendant la lecture.

En savoir plus :

02 51 63 69 26
reseaudesbibliotheques@paysdemortagne.fr

Le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS) du Pays de Mortagne, c'est aussi...

Au-delà de ses missions quotidiennes, le PLUSS soutient une série d'initiatives destinées à renforcer la cohésion sociale et améliorer le bien-être de tous sur le territoire.



Mieux informer les habitants.

De nombreuses ressources existent autour de la santé, des démarches administratives ou du soutien aux aidants, mais restent souvent peu connues.



Lutter contre la fracture numérique.

En étroite collaboration avec France Services, de nouvelles actions verront le jour : ateliers d'initiation au numérique pour les seniors, développement d'un réseau de cyberbénévoles, et accompagnement renforcé vers l'autonomie numérique.

Soutenir la jeunesse.

Pour favoriser l'engagement et l'orientation des jeunes et rompre leur isolement, des initiatives comme un forum job d'été ou des chantiers de jeunes seront développées.



Valoriser les métiers de la petite enfance.

Le PLUSS œuvre à faire connaître les professions du secteur, ainsi que la qualité d'accueil proposée sur le territoire, que ce soit chez les assistantes maternelles, au sein des Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ou dans les structures collectives.





Agir pour les seniors et les aidants.

Le PLUSS lutte contre l'isolement, soutient la vie des aidants et fait connaître les solutions de répit existantes. Il valorise également les métiers du médico-social, et notamment l'aide à domicile.

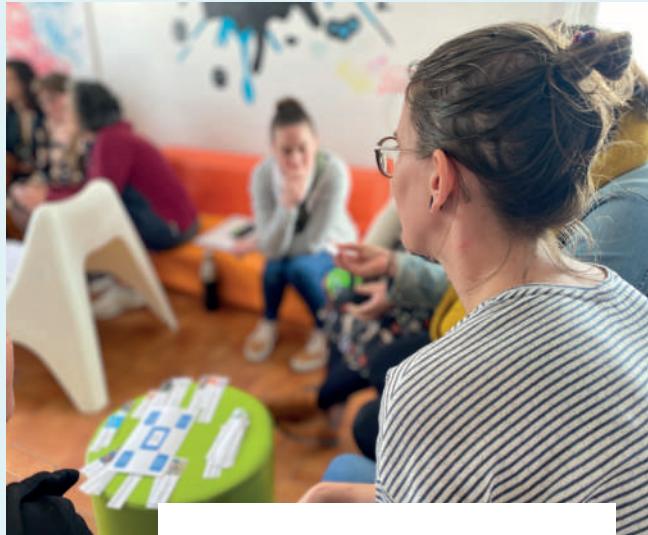
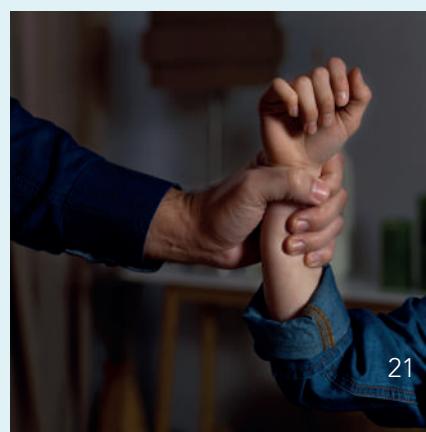
Faciliter la mobilité.

Le programme ambitionne de mieux faire connaître les ressources existantes en matière de mobilité, afin de simplifier les déplacements du quotidien.



Prévenir les violences.

Le plan interviendra face aux violences conjugales et intrafamiliales, en renforçant l'information et l'orientation vers les dispositifs de protection et d'accompagnement déjà existants.



Accompagner les parents.

Tout au long de l'année, un programme parentalité propose des espaces de rencontres, d'échanges et d'activités pour les familles, afin de mieux vivre les différentes étapes de la vie de parent.

Développer l'habitat.

Le PLUSS contribue à la politique habitat du territoire, en poursuivant l'information auprès des habitants et des professionnels, pour un logement adapté à chacun.



Les initiatives en faveur de la santé et du handicap dans les communes du Pays de Mortagne.

Améliorer l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap, favoriser leur épanouissement ou former un maximum d'habitants aux premiers secours : municipalités, associations, structures et citoyens se mobilisent pour améliorer le quotidien de chacun.



Un dispositif inclusif à l'école Martin Jarrie.

Une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a ouvert en septembre 2025 à l'école publique Martin Jarrie. Ce dispositif accueille des élèves en situation de handicap, surtout ceux ayant des troubles des apprentissages. Il peut recevoir jusqu'à 12 élèves notifiés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vendée.

Dès la rentrée, 9 élèves du CP au CM2 ont intégré l'ULIS. Chaque élève reste inscrit dans une classe de référence, choisie selon son âge et son niveau. Ils participent à la vie de cette classe : projets, sorties, apprentissages accessibles. L'ULIS complète ce travail. Les élèves y vont ponctuellement pour renforcer certains apprentissages, notamment en français et en mathématiques.



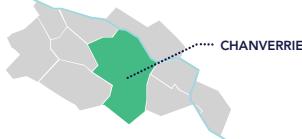
L'ULIS est encadrée par une enseignante coordinatrice spécialisée, et par une AESH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap) collective.

Ensemble, elles construisent des emplois du temps adaptés. Leur objectif est de trouver un bon équilibre entre le temps en classe et le temps en ULIS.

L'ouverture de cette ULIS, décidée début 2025 par les directeurs académiques

des services de l'éducation nationale de Vendée en concertation avec la municipalité, répond à un besoin important dans la commune.

Avant, certains enfants devaient aller dans des ULIS situées aux Herbiers ou à Pouzauges, ce qui impliquait de longs trajets. Grâce à la nouvelle ULIS, ils bénéficient d'un accompagnement adapté, plus proche de leur domicile.



La commune participe au DuoDay.

Chanverrie a pris part pour la première fois au DuoDay, une journée nationale durant laquelle collectivités, entreprises et associations peuvent accueillir une personne en situation de handicap en binôme avec un professionnel volontaire. L'objectif : découvrir un métier, participer concrètement aux activités et favoriser une immersion en milieu professionnel, tout en contribuant à changer le regard porté sur le handicap.

Pour cette première édition, Stéphanie, en poste à l'accueil de Chambretaud, a accueilli Noémie. Une expérience riche de part et d'autre, qui illustre l'engagement de la commune en faveur de l'inclusion.



Une expérience solidaire et valorisante à la Matériauthèque de La Gaubretière.

En novembre, huit résidents du Foyer des Muguet ont passé un après-midi à la Matériauthèque pour trier et étiqueter des décorations. L'entente avec l'équipe a été immédiate, et les résidents se sont rapidement investis dans la tâche.

Au-delà du côté ludique et convivial de l'activité, cette participation bénévole leur a permis de vivre une vraie expérience citoyenne. Ils ont pu se sentir utiles, renforcer leur estime de soi et être pleinement intégrés à une équipe de travail. Ils ont pu se concentrer sur une tâche valorisante, favorisant une attitude positive.

À leur retour au foyer, un réel bien-être et un apaisement général se faisaient ressentir chez tous les bénévoles d'un jour.

Cette expérience, riche humainement et socialement, a été très appréciée et mérite d'être renouvelée.



Des formations aux premiers secours pour tous.

Il y a près de 20 ans, Yves TETAUD est devenu formateur de secourisme dans l'objectif de former ses collègues sapeurs-pompiers volontaires et le grand public. C'est alors qu'il prend conscience d'un constat alarmant : seulement 7 % des Français sont initiés aux premiers secours, contre près de 80 % des Allemands.

20 ans plus tard, on est à 18 % : encore trop peu, quand tant de drames pourraient être évités grâce à quelques connaissances de base.

Au 1^{er} janvier, Yves a mis un terme à son activité de sapeur-pompier volontaire en intervention, pour se consacrer uniquement à la formation. Régulièrement, il lance des appels aux volontaires sur le territoire, pour constituer des groupes de 6 à 10



personnes et organiser des sessions ouvertes au grand public, en partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de La Vendée.

Protéger, alerter, effectuer des gestes de secours basiques, pratiquer un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur : autant de compétences qui permettront de sauver une vie ou réduire les séquelles d'une personne victime d'un malaise ou d'un accident, en attendant l'arrivée des secours.

Aux Landes-Genusson, la commune et les associations locales ont soutenu la dernière promotion en prenant en charge le coût de la formation : 60 € par personne pour 7 heures d'apprentissage, reconnues par la préfecture. Les participants sont repartis avec leur diplôme de PSC (Premier Secours Citoyen).

Vous aussi, vous voulez apprendre ? Contactez Yves TETAUD au 06 67 61 21 12.

Créer son entreprise pas à pas : témoignage de Josée CALATAYUD, fondatrice de « La Laverie des Papottes ».



Mortagne-sur-Sèvre a vu naître en novembre une nouvelle enseigne de proximité : La Laverie des Papottes. Sa fondatrice, Josée CALATAYUD, revient sur les étapes clés de la création d'entreprise.

Du milieu hospitalier à l'entrepreneuriat.

Après une longue carrière de plus de 30 ans dans le milieu hospitalier, Josée souhaite « changer de vie » et se prouver qu'elle peut entreprendre. L'idée naît au quotidien : gérer les hébergements de tourisme qu'elle possède à Mortagne-sur-Sèvre lui donne envie d'avoir accès à du matériel professionnel... alors pourquoi ne pas ouvrir une laverie ? « À Mortagne, il n'y avait pas ce service. C'était un vrai besoin. »

Les premières démarches : se renseigner et se faire accompagner.

Avant de se lancer, elle passe par une phase de recherche : « J'ai passé plusieurs mois à me renseigner, à chercher des chiffres fiables, étudier le marché... C'est essentiel pour préparer un business plan solide ».

Durant son parcours de création, Josée a contacté plusieurs acteurs incontournables qui l'ont accompagné dans son projet :

- La mairie de Mortagne-sur-Sèvre : un « partenaire très actif » qui l'a aidé dans la recherche du local et la résolution de difficultés techniques ;

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée : « ils m'ont aidé à y voir plus clair sur les contraintes réglementaires, les codes d'activités, et m'ont orienté sur ce qui était faisable ou non dans mon activité. » ;

- Le service Développement économique de la Communauté de Communes : « ils

ont identifié avec moi les différentes aides possibles, et m'ont mis en relation avec un interlocuteur de la région pour monter un dossier pour intégrer le programme LEADER afin d'obtenir une aide financière. »;

- Un expert-comptable : indispensable dans le montage de son projet, c'est lui qui a notamment défini avec elle le statut de son entreprise et l'a aidé dans le montage financier de son business plan.

Constituer son projet : business plan, financement, assurance.

Grâce à son travail de recherche et avec l'aide de son expert-comptable, Josée finalise son business plan et obtient le soutien de sa banque en septembre dernier. « Après cela, on a très vite lancé les travaux du local (changement d'usage, mise aux normes, respect des contraintes d'urbanisme...) pour pouvoir être prêts pour ouvrir en novembre. Je me suis également renseignée auprès d'un syndicat de laveries qui m'a orienté pour choisir une assurance adaptée à l'activité ».

La concrétisation.

Après 9 mois de travail intense pour Josée, La Laverie des Papottes, « son bébé », a ouvert ses portes. « Ce n'est pas une simple laverie automatique. » Josée imagine un espace chaleureux, « comme à la maison » : fauteuils, patio, bientôt une boîte à livres... Ouvert 7 jours sur 7 de 7 h 30 à 21 h, le local accueille également des casiers Mondial Relay.

➤ **La Laverie des Papottes**
4 rue de la Fontaine Neuve
à Mortagne-sur-Sèvre
✉ laveriedespapottes

Les étapes clés pour créer son entreprise.

- 1 Faire mûrir son idée : identifier un besoin et observer son territoire.
- 2 S'informer et se faire accompagner : prendre contact avec les interlocuteurs spécialisés (CCI, collectivités...).
- 3 S'implanter sur le territoire en zone d'activités ou dans un local : vérifier les contraintes techniques, réglementaires et administratives.
- 4 Construire un business plan solide : en s'appuyant sur des données fiables et chiffrées avec l'aide d'un expert comptable.
- 5 Choisir une forme juridique adaptée et bien se protéger et s'assurer.
- 6 Trouver ses financements : présenter un dossier complet à sa banque et identifier les aides possibles.
- 7 Préparer son lancement et communiquer.

Besoin d'être accompagné ?

Le service Développement économique du Pays de Mortagne accompagne gratuitement les porteurs de projet à toutes les étapes : émergence de l'idée, recherche de locaux, montage du dossier, financement, implantation, mise en réseau...

➤ **Contactez le service Développement économique :**
02 51 63 69 17
economie@paysdemortagne.fr



QUENTIN SUREAU, BÂTISSEUR D'ÉMOTIONS SPORTIVES.

Dans le Parc de Landebaudière, Quentin SUREAU se sent chez lui. Après quelques années à Paris et à l'étranger, ce passionné de sport et de voyages a décidé il y a un an de « rentrer en Vendée ». C'est ici, à La Gaubretière, qu'il a lancé en 2021 le Gaubre'Trail avec son ami Victor SOULARD. Un évènement sportif attendu, qui rassemble chaque année toujours plus de participants, fédérant famille, amis et partenaires dans son organisation.

Quentin est né à La Gaubretière il y a un peu plus de trente ans. Dernier d'une fratrie de trois, Quentin grandit la raquette à la main et le ballon au pied. Chez les SUREAU, le sport est une histoire de famille. Sans s'en douter, sa grande sœur donne un tournant à sa vie. « Elle m'a inscrit à une sélection pour devenir ramasseur de balles à Roland-Garros. J'ai été pris, et à 14 ans, je me suis retrouvé à quelques mètres de Nadal ! » Trois semaines à Paris, hébergé dans une famille d'accueil, plongé dans l'effervescence du tournoi : une expérience fondatrice. Il y retournera chaque année, d'abord comme ramasseur, puis comme encadrant.

Bac en poche, Quentin entre en fac de sport, avec une dernière année de licence en Erasmus aux Canaries. « Une année incroyable. J'ai perfectionné mon espagnol et rencontré des étudiants venus de toute l'Europe. Après ma licence, je suis reparti en tant qu'assistant de langue au Mexique. C'est là-bas que j'ai eu le déclic : j'aimais fédérer, organiser, je travaillerais dans l'événementiel sportif. »

De retour en France, il intègre un master à Angers, avec des stages à la Fédération française de Tennis. Il est rapidement embauché en tant qu'adjoint du service ramasseurs de balles. « Toute l'année, on traversait la France pour recruter et former les jeunes et les encadrants. Pendant le tournoi, je coordonnais 300 ramasseurs, 50 encadrants et une soixantaine de marqueurs, ces statisticiens que vous voyez s'activer sur leur tablette derrière la chaise de l'arbitre. » Il aura même l'occasion de se rendre deux fois à Melbourne pour rencontrer l'équipe de l'Open d'Australie.

En juillet, il profite des vacances pour rejoindre la caravane publicitaire du Tour de France et assurer la sécurité du public. Une autre aventure, rythmée par les routes, l'ambiance et la ferveur du public.

L'envie de créer son propre événement sportif s'installe. En 2019, autour d'un apéro avec Victor SOULARD, naît l'idée du Gaubre'Trail. Ensemble, ils imaginent un trail à Landebaudière. Le décor s'y prête à merveille : le château, le parc, les chemins de campagne. « Nos familles et amis ont tout de suite embarqué dans le projet,

pour rencontrer les propriétaires des champs, débroussailler, gérer la communication... » La première édition, en 2021, propose trois courses et réunit 450 coureurs malgré une météo difficile. Dès le départ, Quentin est touché par l'énergie collective et l'ambiance conviviale. « Ce qui me plaît, c'est de rassembler, de voir les sourires à l'arrivée et aussi de faire travailler les acteurs locaux. »

Depuis, l'événement s'est largement développé : plus de 1 000 participants en 2025, un 42 km pour la cinquième édition, une course enfants et une marche solidaire. « Nous avons créé une association, qui compte une vingtaine de membres et près de 150 bénévoles. » En mars, une édition hivernale et nocturne a attiré 500 participants. « Les habitants sont sortis dans les rues encourager les coureurs, il y avait de la musique, de la restauration... Un vrai moment de fête. »

Entre-temps, Quentin a rencontré Alice, vendéenne aussi. En 2022, ils partent sept mois en sac à dos à travers l'Amérique du Sud. « À notre retour, j'ai postulé pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Une occasion unique de vivre les Jeux de l'intérieur. J'étais chargé des arrivées et départs des athlètes au village olympique : une grosse logistique, en lien avec les délégations du monde entier ! Après les jeux, on s'est posés pour décider où on voulait vraiment s'installer. Et comme dit Orelsan : « Après avoir fait le tour du monde, tout ce qu'on veut, c'est être à la maison. »

De retour à La Gaubretière, il travaille à l'organisation des Championnat de France de cyclisme sur route pour la Ville des Herbiers. Il lance aussi « Les Mardis Transpi », avec l'idée de faire du sport autrement. Des séances hebdomadaires de course à pied qui rassemblent déjà 60 sportifs. « Au-delà de la performance, c'est un moment de partage. On peut par exemple faire des pauses découverte chez les producteurs locaux. »

Devenu papa, il souhaite construire. Il s'est récemment lancé dans l'organisation d'événements sportifs, en freelance. « Mon rêve, ce serait de créer ma boîte dans l'événementiel, et de laisser mon empreinte. Il y a quelques beaux événements par ici, un de mes objectifs est de travailler un jour sur le Vendée Globe... ».

En attendant, Quentin et son équipe vous donnent rendez-vous samedi 7 mars pour la deuxième édition du Gaubre'Trail Hiver !



Scannez-moi !

Découvrez le portrait de Quentin SUREAU en vidéo.

Vie associative : organiser une manifestation, les démarches essentielles.

Organiser une fête, un concert, un vide-grenier, un événement sportif ou encore culturel ne s'improvise pas. Au-delà de la logistique, plusieurs démarches sont indispensables pour garantir la sécurité du public et respecter la réglementation. Sécurité, fiscalité, droits d'auteur, déclaration sociale... on vous éclaire sur les règles générales à respecter !

Les formalités incontournables

Avant tout, **déclarez votre manifestation à la mairie** du lieu concerné avec une demande d'occupation du domaine public ou d'un établissement recevant du public.

Selon le type et l'ampleur de l'événement, d'autres services peuvent être sollicités :

- **la gendarmerie**, pour encadrer la circulation ou assurer la sécurité ;
- **la préfecture** en fonction de la fréquentation potentielle de l'événement ;
- **les services d'hygiène ou de sécurité alimentaire**, en cas de restauration ou de buvette ;
- **les services de secours**, pour un plan de prévention adapté.

➔ Anticipez : certaines déclarations doivent être faites au moins un mois avant la date de l'événement. Pour un vide-grenier ou un cinéma de plein-air, des démarches spécifiques sont à prendre en compte.

La sécurité

Définissez une jauge maximum et adaptez la sécurité en matière :

- **de personnes** : prévoyez des moyens de secours, des issues dégagées, un nombre suffisant de bénévoles encadrants ;
- **de biens** : vérifiez les installations électriques, tentes, structures, et assurez-vos biens ;
- **d'alimentation** : respectez les règles d'hygiène (chaîne du froid, manipulation des aliments, stockage) ;
- **de vente de boissons** : l'ouverture d'une buvette ou d'un débit de boissons nécessite une **autorisation municipale** temporaire. La vente de boissons alcoolisées, ou l'offre à titre gratuit, à des mineurs est strictement prohibée et punie de 7500 € d'amende.

➔ Vérifiez auprès de votre assureur que cette manifestation est couverte par votre contrat d'assurance responsabilité civile. Certaines assurances fournissent des éthylotests et des couvertures de survie.



Bon à savoir ↗ Prévention des risques festifs

Certaines associations peuvent vous accompagner :

- Avenir Santé (09 80 79 08 67)
- Centre du Soin d'Accompagnant et Prévention en Addictologie (02 51 62 07 72)
- Maison des Adolescents de Vendée (02 51 62 43 33)

Les droits de diffusion

Si votre manifestation diffuse de la musique, projette un film ou présente une œuvre, **les droits d'auteur s'appliquent**. C'est l'association qui est redevable de ces droits et non le/les artiste(s), musiciens, D.J., etc.

- **Musique** : déclaration auprès de la SACEM (droits d'auteur) et SPRE (droits voisins).
- **Théâtre, textes, lectures** : formalités auprès de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques).
- **Spectacles de variétés** : démarches auprès du CNM (Centre Nationale de Musique) avec une taxe à hauteur de 3,5 % du billet (hors TVA).

➔ Pensez à déclarer votre programmation à la SACEM avant l'événement pour bénéficier d'une remise de 20 %.



Pour un évènement plus responsable

Pour organiser un **éco-événement** les associations peuvent :

- **louer des contenants réutilisables** pour la buvette et la restauration (gobelets, barquettes, boîtes à pizzas) et **prétendre à une aide pour la location de vaisselle traditionnelle** auprès de Trivalis ;
- **réserver des conteneurs à déchets et des sacs jaunes de tri** auprès de la mairie ou la Communauté de Communes ;
- **emprunter un kit « Le tri est de la fête »** avec affiches et oriflammes à réserver auprès du service Gestion des déchets du Pays de Mortagne.

Il existe en Vendée plusieurs structures de réemploi proposant du matériel événementiel et/ou culturel à la location comme la Ressourcerie Culturelle à Montaigu-Vendée.

Ressources utiles :

De nombreux outils sont en ligne pour vous accompagner dans l'organisation de votre événement :

- fiches mémos de la Maison des associations de Vendée disponibles sur mdavendee.fr
- www.montetasoiree.com
- www.associatetheque.fr
- www.service-public.gouv.fr
- Le Guso : si vous engagez un musicien, comédien ou technicien du spectacle adhérent au GUSO, vous pouvez faire une déclaration via le GUSO (Guichet unique du spectacle vivant) sur www.guso.fr

Ce service simplifie les formalités sociales (contrat, paie, cotisations) et assure la conformité de l'emploi artistique occasionnel.

Date à retenir !

Le Pays de Mortagne invite toutes les associations du territoire à une soirée dédiée aux bases de la gestion associative : ressources humaines, trésorerie, gouvernance.

Cette soirée, gratuite, animée par la MDAV (Maison Départementale des Associations de Vendée), sera éclairée par le retour d'expérience d'une association locale.

- o **Mardi 31 mars à 19 h**
Communauté de Communes, Chanverrie



Scannez-moi !
pour vous inscrire à la soirée.



Communauté de Communes du Pays de Mortagne

21 rue Johannes Gutenberg
CS 80 055 La Verrie
85130 Chanverrie

02 51 63 06 06
✉ contact@paysdemortagne.fr
✉ www.paysdemortagne.fr

HORAIRES

Du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

- **Assainissement :** 02 51 63 69 20
contact@paysdemortagne.fr
- **Communication :** 02 51 63 69 16
communication@paysdemortagne.fr
- **Culture :** 02 51 64 10 30
culture@paysdemortagne.fr
- **Développement économique :** 02 51 63 69 17
economie@paysdemortagne.fr
- **Gestion des déchets :** 02 51 63 69 29
gestion-dechets@paysdemortagne.fr
- **Prévention seniors :** 02 51 63 69 14
prevention.seniors@paysdemortagne.fr
- **Relais Petite Enfance :** 02 51 63 69 19
rpe@paysdemortagne.fr



Urbanisme et habitat

Urbanisme : 02 51 63 69 22
✉ urbanisme@paysdemortagne.fr

Autorisations d'urbanisme
✉ <https://ccmortagne.geosphere.fr/portailccs>

Ce site permet de déposer des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) en ligne, de façon dématérialisée.

Un guide d'utilisation est disponible sur www.paysdemortagne.fr

Permanences CAUE

Un architecte conseil vous accompagne gratuitement dans la réflexion de votre projet de construction, d'extension ou de rénovation de votre habitation.

Prise de rendez-vous avec l'architecte consultante Emma BOURDON au 02 51 37 44 95 ou en ligne sur www.caue85.com > rubrique « conseils aux particuliers »

Permanences Guichet Habitat

Le Guichet Habitat est le lieu d'information unique sur l'habitat et les aides à l'amélioration de l'habitat : réduction des factures d'énergie, adapter sa maison à l'âge du handicap, rénover un bien locatif, embellissement de façade... ... Quel que soit votre projet, un conseiller vous propose un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit.

Le mardi sur rendez-vous

02 51 63 06 06
✉ habitat@paysdemortagne.fr



Déchetteries

Fermeture exceptionnelle des déchetteries le jeudi 15 janvier.

Déchetterie du Landreau

4, rue Thomas Edison - Pôle du Landreau
La Verrie - 85130 Chanverrie

02 51 63 03 14

Lundi et vendredi : 14 h - 18 h
Mardi et jeudi : 9 h - 12 h
Mercredi et samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Déchetterie du Grand Bois Chabot

Le Grand Bois Chabot
85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre

02 51 67 70 10

Lundi et samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mercredi et jeudi : 14 h - 18 h
Vendredi : 9 h - 12 h

Déchetterie des Quatre Routes

Les Quatre Routes
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

02 51 65 62 72

Lundi et samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi, mercredi et vendredi : 14 h - 18 h

Vous souhaitez recevoir les actualités et informations pratiques concernant la collecte de vos déchets, les déchetteries ?



Scannez-moi !
pour vous abonner
à la newsletter
« Infos déchets ».



Office de Tourisme

02 51 65 11 32

✉ tourisme.paysdemortagne.fr

Jusqu'au 1^{er} avril inclus, l'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille à la Communauté de Communes.

Du lundi après-midi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Point Info Tourisme
de Mortagne-sur-Sèvre
2, avenue de la Gare

du 2 avril au 30 juin : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Les samedis de 9 h 30 à 12 h 30. Les dimanches et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30.

Point Info Tourisme
de Saint-Laurent-sur-Sèvre
Place Grignion de Montfort

du 4 avril au 30 juin : du mercredi au dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15.

Point Info Tourisme
de Mallièvre
Place des Tisserands

du 4 avril au 30 juin : du mercredi au dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15.

Face au Château de Tiffauges

Borne d'informations pratiques et touristiques consultable en continu (sites touristiques, randonnées, idées sorties, hébergements, restaurants, météo).



Espace Aqualudique

Avenue du Chaintreau
85290 Mortagne-sur-Sèvre

02 51 65 01 73

✉ espaceaqualudique@paysdemortagne.fr

Horaires d'ouverture en période scolaire :

Lundi : 10 h – 14 h
Mardi : 12 h – 14 h / 17 h 30 – 21 h 30
Mercredi : 15 h 30 – 18 h 30
Jeudi : 12 h – 14 h
Vendredi : 12 h – 14 h / 18 h 30 – 20 h 30
Samedi : 15 h 30 – 18 h 30
Dimanche : 9 h – 12 h 30

Fermeture technique du lundi 9 au dimanche 15 février

Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires :

**Du lundi 16 février au dimanche 1^{er} mars
Du lundi 13 au dimanche 26 avril**

Lundi : 10 h 30 – 14 h / 15 h – 19 h
Mardi : 12 h – 14 h / 15 h – 21 h 30
Mercredi : 12 h – 14 h / 15 h – 19 h
Jeudi : 12 h – 14 h / 15 h – 19 h
Vendredi : 10 h 30 – 14 h / 15 h – 19 h
Samedi : 15 h – 19 h
Dimanche et jour férié : 9 h – 12 h 30

Piscine fermée le 1^{er} mai.

Activités pendant les vacances :

Structure gonflable tous les mardis et jeudis de 15 h à 18 h

Stage de natation enfant : 9 h, 9 h 45 et 14 h 15 (47 € la semaine de 5 cours ou 85,50 € les deux semaines soit 10 cours)

Stage de natation adultes : 19 h (53,90 € la semaine de 5 cours ou 98 € les deux semaines soit 10 cours)

Aquagym : les lundis à 19 h (8,50 € l'unité ou 38 € les 5 valables un an)

Aquabike : les jeudis à 18 h (10,50 € l'unité ou 47,10 € les 5 valables un an)

Inscriptions :

Inscriptions des nouveaux adhérents pour le 3^e trimestre à partir du 2 février pour l'aquagym, l'aquabike, l'école de natation adulte. Pour l'école de natation enfant, un test est à réaliser.

✉ **Renseignements et inscriptions au 02 51 65 01 73**

Plus d'informations sur www.paysdemortagne.fr

France Services

Mairie de Mortagne-sur-Sèvre

02 51 65 00 45

✉ france.services@mortagnesursevre.fr

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 17 h 30

Mardi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

Permanences départementales



Stéphanie BRETON

Chargée de mission du Conseil Départemental

Permanences les trois premiers vendredis de chaque mois.

**Sur rendez-vous au
02 28 85 85 34**



Guillaume JEAN

Conseiller Départemental du Canton de Mortagne-sur-Sèvre

Permanences les mercredis des semaines paires de 15 h à 17 h.

**Sur rendez-vous au
02 28 85 85 28**

**La Parenthèse Animée**

Programme d'animations gratuites sur le thème des sciences



Scannez-moi!
pour découvrir le programme.

**Mercredi 14 janvier
Festival Région en scène**

Organisé par Le Chaînon Pays de la Loire et la municipalité
4 spectacles
Réservations sur www.lechainon.fr/billetterie
Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Jeudi 22 janvier
Nuits de la lecture**

Bibliothèque
Château de Landeaudière
LA GAUBRETIÈRE

**Vendredi 23 janvier • 19 h
Concert de Duo Métis (saxophone, guitare)**

Dans le cadre du Festival de musique classique Ma Région virtuose
Réservations à la mairie au 02 51 67 10 21 ou à contact@lagaubretiere.fr
Parking de Landeaudière
LA GAUBRETIÈRE

**Vendredi 23 janvier • 20 h 30
« Seul tout » de Jérémy CHARBONNEL**

Spectacle proposé par les municipalités de Mortagne-sur-Sèvre et Saint-Laurent-sur-Sèvre
Réservations en ligne ou en mairie
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Dimanche 1^{er} février • 15 h
Concert de la Chorale VOLUBILIS**

Église Saint-Pierre de Mortagne
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Vendredi 6 février • 20 h 30
« Bien, reprenons »**

Théâtre du Collectif Muerto Coco – Théâtre / Musique
Organisé par la municipalité
Réservations sur mortagnesursevre.fr ou au 02 51 65 19 42
Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Samedi 7 février
Soirée disco**

Organisée par ESG Basket
Salle de Landeaudière
LA GAUBRETIÈRE

**Vendredi 13 février • 20 h 30
« Imagine »**

Spectacle d'humour familial
Proposé par la municipalité
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Vendredi 27 février • 20 h
Soirée détente**

Ambiance zen, lumière tamisée, eau chauffée à 31°C, bain à bulles, tisanerie, sauna
Réservations à l'accueil de l'Espace Aqualudique ou au 02 51 65 01 73
Espace Aqualudique
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars
Festival BD Bulles de Sèvre**

Organisé par l'association Bulles de Sèvre
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Dimanche 1^{er} mars
La Rand'Aubinoise**

Salle de la Sèvre
SAINT-AUBIN-DES-ORMEAUX

**Dimanche 1^{er} mars • 15 h 30
« Avec ces gens-là »**

Par la Troupe Jef
Concert théâtralisé hommage à l'œuvre de Brel
Organisé par l'association de Jumelage Mortagne - La Verrie / Volovat - Burla
Réservations sur mortagnesursevre.fr ou au 02 51 65 19 42
Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Samedi 7 mars • À partir de 14 h
Au-delà de nos différences**

Plus d'infos page 18
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Samedi 7 mars 2026 • À partir de 18 h
Gaubre'Trail édition nocturne**

Organisé par Gaubre'trail
Complexe sportif des Tourelles
LA GAUBRETIÈRE

**Samedi 7 mars • 19 h
Soirée Théâtre d'improvisation**

Par la troupe Les Flamants bleus

Organisé par l'OGEC Notre-Dame de Tiffauges
Dîner spectacle
Réservations sur HelloAsso
Salle polyvalente
TIFFAUGES

**Vendredi 13 mars • 20 h 30
« Héroïnes »**

Par la Cie On t'a vu sur la pointe
Théâtre documentaire
Organisé par la municipalité
Réservations sur mortagnesursevre.fr ou au 02 51 65 19 42
Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Jeudi 19 mars • 20 h 30**« Gentilles...
Par accident ! »**

Par les Banquettes Arrières
Humour musical
Organisé par la municipalité
Réservations sur mortagnesursevre.fr ou au 02 51 65 19 42
Le Piment
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Samedi 14 mars
Dîner spectacle**

Proposé par L'Harmonie Not' Perfect
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Samedi 21 mars
Concert**

Organisé par La Vie de Château
Salle de Landeaudière
LA GAUBRETIÈRE

**Dimanche 22 mars • 15 h
Concert de Chorales**

Organisé par Chantesèvre
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Du jeudi 26 au dimanche 29 mars
Festival du Polar**

Organisé par l'association 36 quai de Sèvre
Plus d'informations sur www.36quaidesevre.fr
MORTAGNE-SUR-SÈVRE

**Samedi 28 mars • 19 h
Dimanche 29 mars • 14 h****Rencontres chorégraphiques
« Le Café de la danse »**

Par la Cie Écoute s'il Pleut
La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

**Samedi 28 et dimanche 29 mars
Exposition de Lego**

Organisée par le Comité des fêtes de La Verrie
Gratuit
Salle des Noues, La Verrie
CHANVERRIE

Dimanche 29 mars • Départ de 7 h 30 à 10 h

Randonnée de la Crême

Organisée par les associations Libre Évasion et Saint-Hubert 4 circuits de 8 à 20 km Infos sur <https://libreevasion.jimdo.com>

Salle de la Botterie
SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS



Samedi 4 avril Disco

Organisée par le Comité des fêtes

La Clef des Champs
SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



Dimanche 12 avril • 16 h 30

« La Pomme empoisonnée »

Théâtre

Organisé par la municipalité Réservations sur mortagnesursevre.fr ou au 02 51 65 19 42 Le Piment MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Samedi 11 et dimanche 12 avril

Journées Européennes des Métiers d'Art

Vendée Vitrail
Église Saint-Hilaire
MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Samedi 18 avril • 20 h 30

« La Politique de l'Autruche »

Comédie tout public de Marie LAGREE et David BRUNIER

Proposée par la municipalité SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE



Dimanche 19 avril
Rando VTT de la Garenne

Organisée par AGVTT Plus d'infos sur www.agvtt85.fr LA GAUBRETIÈRE

Samedi 25 avril • Matin
Troc plantes

Organisé par l'Association d'Art Floral et les Minions greffeurs

Salle Henri-Victor Mallard,
La Verrie
CHANVERRIE



Du mercredi 29 avril au dimanche 17 mai

Festival la Roue Cool

Concerts et grande roue
LA GAUBRETIÈRE



Dimanche 10 mai
Festi-trail

Organisé par le Raid Vallée de Poupet
Vallée de Poupet
SAINT-MALO-DU-BOIS



Dimanche 10 mai - matin
2^e édition de La TRAILphaliennne

Organisé par Trailphaliens Raid

TIFFAUGES



Jeudi 21 mai • 20 h 30

« Le Malade imaginaire »

Par le Collectif Citron

Théâtre

Organisé par la municipalité Réservations sur mortagnesursevre.fr ou au 02 51 65 19 42 Le Piment MORTAGNE-SUR-SÈVRE



Vendredi 29 et samedi 30 mai

Festival Les Arts S'en Mèlent

La Godelinière
LES LANDES-GENUSSON



THÉÂTRE ASSOCIATIF

« ...ET SURTOUT POUR LE PIRE ! » DE VIVIANE TARDIVEL

PREMIÈRE PARTIE :
« DEUX FAMILLES POUR UNE MAISON » D'AGNÈS BOUTEILLOUX (troupe jeunes)

Par la troupe Le Théâtre verriais

Sam. 24 et 31 janvier • 20 h 30

Dim. 25 et 1^{er} février • 15 h 30

Mar. 3 février • 20 h 30

Ven. 6 février • 20 h 30

Réservations : Théâtre de 10 h à 13 h, le samedi 10 et dimanches 11 et 18 janvier, de 17 h à 19 h, les mercredis 21 et 28 janvier, les vendredis 16, 23 et 30 janvier de 17 h à 19 h ou par téléphone au 06 47 16 26 74

Théâtre Arts et Passions – La Verrie
CHANVERRIE



« UN SYMPATHIQUE IDIOT » DE JEAN-CLAUDE MARTINEAU

Par la troupe Des Potes et d'art

Sam. 22 février, 1^{er} et 8 mars • 20 h 30

Dim. 23 février et 2 mars • 15 h

Ven. 7 mars • 20 h 30

Réservations : Permanences à Utile de La Gaubretière les 9, 10, 16 et 17 janvier de 9 h 30 à 12 h 30 ; en ligne à partir du 18 janvier

Salle de Landebaudiére
LA GAUBRETIÈRE



« DE LA FUITE DANS LES IDÉES », DE MARIE LAROCHE-FERMIS

Par la troupe « Côté Coulisse »

Sam. 28 février, 7 et 14 mars • 20 h 30

Dim. 1^{er} et 8 mars • 15 h

Ven. 13 mars • 20 h 30

Réservations : Théâtre de Chambretaud les 14 et 15 février de 10 h à 12 h ou en ligne sur Helloasso à partir du 16 février

Théâtre Arts et Compagnies - Chambretaud
CHANVERRIE

« MICMACHS À L'HÔTEL DE LA MOUETTE » DE MARY-JANE PICHON ET OLIVIER HACQUART

Par la Troupe des Serpentins Familles Rurales Treize-Vents / Mallièvre

Sam. 14, 21 et 28 mars • 20 h 30

Dim. 15 et 22 mars • 15 h

Ven. 27 mars • 20 h 30

Permanence le 7 février de 10 h à 12 h à la Salle Lucie Macquart

Réservations sur HelloAsso ou par téléphone au 06 37 69 59 40 à partir du 7 février

Espace Culturel Lucie Macquart TREIZE-VENTS



« LE DIABLE AU COR » DE CHRISTIAN ROSSIGNOL
PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉCOLE DE THÉÂTRE TVERT (sauf 28 mars)

Sam. 14, 21 et 28 mars • 20 h 30

Dim. 15, 22 mars • 15 h

Ven. 20 et 27 mars • 20 h 30

Réservations à partir du 1^{er} février sur HelloAsso ou par téléphone au 06 95 14 20 60

Théâtre Notre-Dame
LES LANDES-GENUSSON

Séances Cinéma

Mortagne-sur-Sèvre

Séances proposées par l'association Familles Rurales

Tous les 15 jours (semaines paires)

Vendredi et samedi • 20 h 30

Dimanche • 17 h

Le Piment



Saint-Laurent-sur-Sèvre

Séances proposées par l'association Familles Rurales

À 15 h et 20 h 30 :

Mercredis 28 janvier, 25 février et 25 mars

À 14 h 30 : mercredi 18 février

La Clef des Champs



Treize-Vents

Séances proposées par l'association Familles Rurales

- Dimanche 1^{er} et mardi 3 février
- Dimanche 1^{er} et mardi 3 mars
- Dimanche 12 et mardi 14 avril
- Dimanche 10 et mardi 12 mai

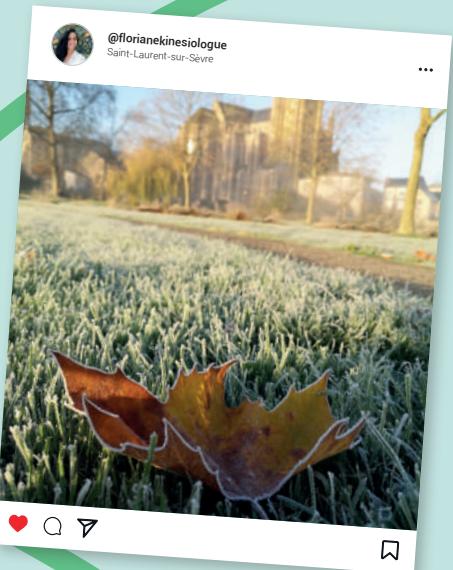
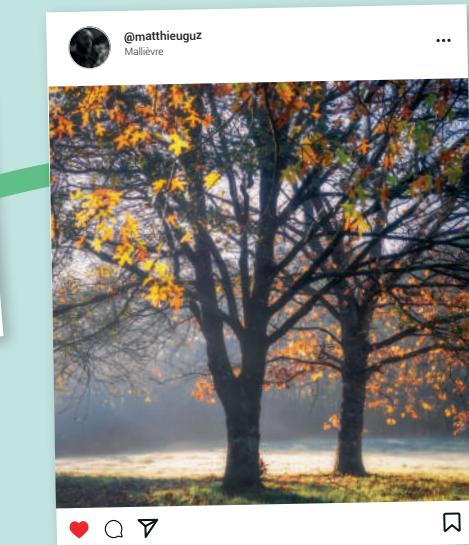
Les dimanches à 15 h et les mardis à 20 h 30

Espace Culturel Lucie Macquart

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

et partagez vos plus belles photos
avec le **#paysdemortagne !**

Sur instagram



Suivez-nous également sur : [f](#) [yt](#) [in](#)



www.paysdemortagne.fr